

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gourbeyre, le 25/02/2022

POUR PROFITER PLEINEMENT DU CARNAVAL PROTEGEONS NOS OREILLES

A la veille des jours festifs, l'ARS recommande fortement aux carnavaliers et aux spectateurs de se protéger contre les risques auditifs liés à une exposition prolongée à des niveaux sonores élevés. En effet, le bruit peut être source de douleurs, bourdonnements, sifflements mais également de traumatismes irréversibles. Pour s'en protéger, des dispositifs existent (bouchons, casques, ...) et permettent de conserver le plaisir du son.

Musiciens : des protections spécifiques existent permettant de restituer le son.

Spectateurs : portez des protections adaptées et pensez à faire des pauses au calme.

ATTENTION AUX ENFANTS : une protection auditive est indispensable (bouchons ou casques) mais la meilleure prévention reste qu'ils ne soient pas au sein des groupes et de les éloigner des sources sonores (fouets, instruments de musique, sonorisation, ...). Chez les enfants de moins de 3 ans, les intensités de sons autour de 85 à 115 dB peuvent entraîner des lésions irréversibles, surtout après plusieurs heures d'exposition.

En cas de douleurs, sifflements, bourdonnements, persistants ou difficultés à suivre une conversation, consultez votre médecin ou un ORL.

Pour que le carnaval reste un plaisir pour les yeux et les oreilles : protégeons-les.



Contact ARS

ars971-bruit@ars.sante.fr

05 90 99 64 53

Pour en savoir plus : www.guadeloupe.ars-sante.fr